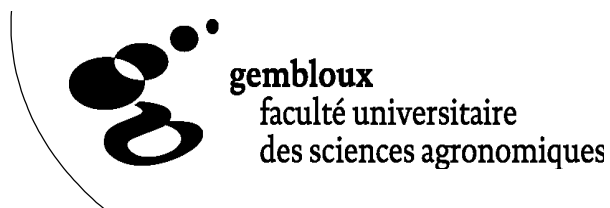


# **Observatoire de la consommation alimentaire**



**Unité d'Economie et Développement rural  
Unité de Statistique et Informatique**

## **Rapport 2005 Filière Grandes Cultures**

**Dr B.Duquesne**

*[duquesne.b@fsagx.ac.be](mailto:duquesne.b@fsagx.ac.be)*

Passage des Déportés,2  
B-5030 GEMBLOUX  
Tél : 32-81/62 23 63/5 Fax : 32-81/61 59 65

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

#### I. CONSOMMATION ALIMENTAIRE GENERALE

##### 1. Indice des prix des produits alimentaires

- 1.1. Indice général
- 1.2. Indice des prix des produits alimentaires

##### 2. Dépenses des ménages en produits alimentaires

- 2.1. Part du budget consacré à l'alimentation
- 2.2. Dépenses moyennes annuelles
- 2.3. Structure des dépenses alimentaires à domicile

#### II. CONSOMMATION DES PRODUITS PROPRES ET APPARENTES A LA FILIERE GRANDES CULTURES

##### 1. Consommation apparente de céréales (bilans d'approvisionnement)

- 1.1. Evolution de 1980 à 2003
- 1.2. Taux d'auto-approvisionnement

##### 2. Prix à la consommation du pain et des céréales

- 2.1. Indice des prix
- 2.2. Prix moyens annuels

##### 3. Dépenses des ménages

- 3.1. Dépenses des ménages en pains et céréales
- 3.2. Dépenses moyennes annuelles
- 3.3. Ménages consommateurs
- 3.4. Dépenses moyennes des ménages consommateurs
- 3.5. Structure des dépenses des ménages

##### 4. Distribution des ménages consommateurs en fonction des dépenses

##### 5. Profil des consommateurs

## ***INTRODUCTION***

L'analyse de l'évolution de la consommation des produits alimentaires est conditionnée par les sources d'informations disponibles en Région wallonne.

Cette synthèse de la consommation à l'attention des différentes filières a été réalisée à partir des données disponibles à l'Observatoire de la Consommation Alimentaire en 2004.

Pour rappel, les données disponibles sont issues de trois sources principales : les bilans d'approvisionnement, l'enquête sur le Budget des Ménages (EBM) et l'indice des prix à la consommation.

### **Les bilans d'approvisionnement**

Les bilans d'approvisionnement en produits agricoles de base ont été établis annuellement en Belgique par le Centre d'Economie agricole (CEA) du Ministère fédéral de l'Agriculture jusqu'en 2001 et par l'Institut National de Statistique (INS) depuis 2002. Ces types de statistiques, basées sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national ainsi que sur le solde du commerce extérieur, fournit une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Le qualificatif « apparent » provient du fait qu'il s'agit là d'une estimation portant sur des quantités de matière première à l'état brut (ou semi-brut) qui ne sont pas nécessairement directement consommées par la population mais entrent – en partie ou en totalité, suivant les produits – dans la filière agroalimentaire.

Afin d'observer l'évolution de la consommation, les données belges utilisées pour le présent rapport concernent les années 1980 à 2003.

### **L'Enquête sur le Budget des Ménages (EBM)**

L'Institut National de Statistique (INS) dispose d'un panel de consommateurs pour réaliser l'enquête sur le budget des ménages (EBM). L'objectif principal de cette enquête, devenue annuelle à partir de 1999, est de fournir des données sur le budget annuel moyen par personne ou par ménage au Ministère des Affaires économiques chargé du calcul de l'indice des prix à la consommation afin d'établir la pondération des produits témoins constituant le panier de cet indice.

Les données disponibles utilisées concernent les années 1999, 2000 et 2001.

Les résultats de l'enquête sur le budget des ménages permettent une analyse de déterminants socio-économiques de la consommation du produit en Belgique et, plus précisément, en Région wallonne. Deux remarques sont à prendre en compte : d'une part il s'agit d'une analyse à partir des dépenses consacrées par les ménages à l'alimentation et, d'autre part de dépenses de consommation à domicile.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire hors domicile (RHD), une rubrique de l'EBM intitulée « Restaurants et cafés » permet d'évaluer la part des dépenses hors foyer dans le budget consacré à l'alimentation mais non de préciser les dépenses relatives à chaque catégorie d'aliments.

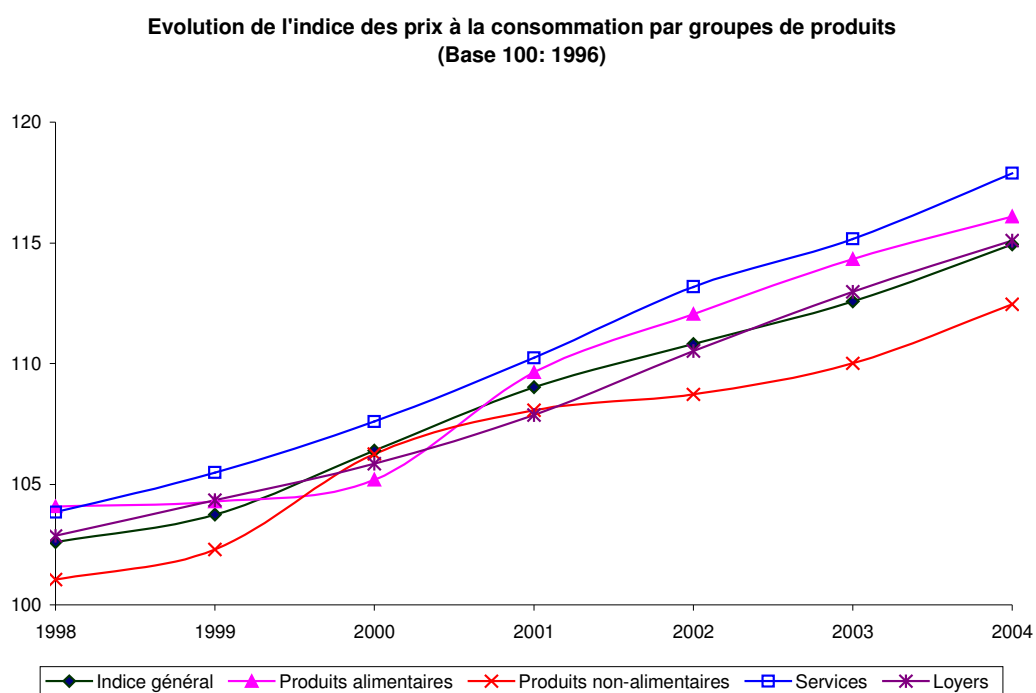
## **L'Indice des prix à la consommation**

Complémentairement à l'évolution des dépenses, l'étude de l'évolution du prix sur la même période s'avère un élément d'analyse intéressant. A cette fin, nous y avons intégré une source de données complémentaires : l'Indice des prix à la consommation (Service Public Fédéral - Economie).

# I. Consommation alimentaire générale

## 1. Indice des prix des produits alimentaires

### 1.1. Indice général



Source: SPF Economie – ECODATA

|                           | Variation entre<br>2003 et 2004<br>(%) | Variation entre<br>1998 et 2004<br>(%) |
|---------------------------|--|--|
| Produits alimentaires     | 1,5%                                   | 11,5%                                  |
| Produits non-alimentaires | 2,2%                                   | 11,3%                                  |
| Services                  | 2,4%                                   | 13,5%                                  |
| Loyers                    | 1,9%                                   | 11,9%                                  |
| <b>Indice général</b>     | <b>2,1%</b>                            | <b>12,0%</b>                           |

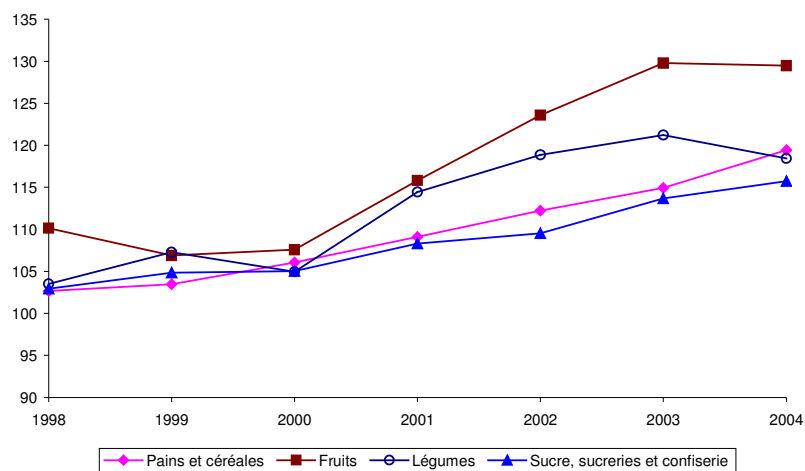
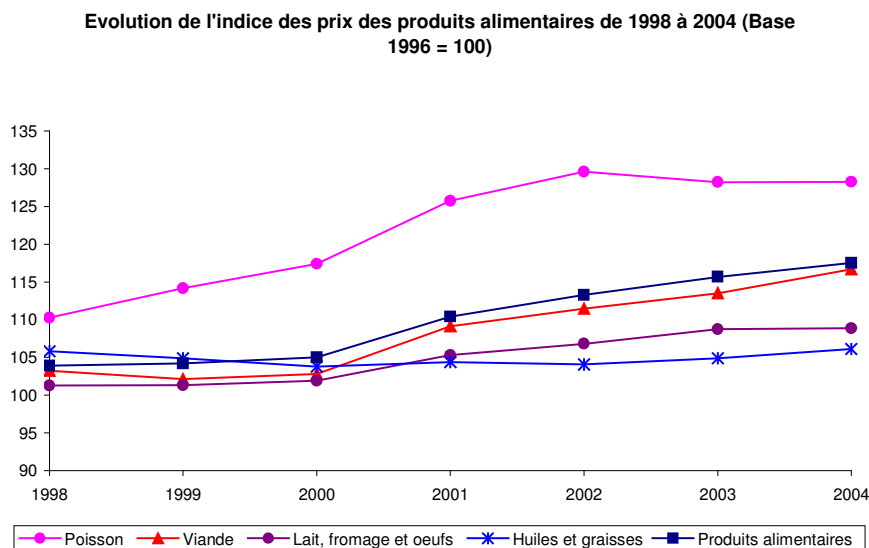
De 1998 et 2004, l'indice global des prix à la consommation est passé de 102,6 à 114,9, soit une augmentation de 12 %.

Avec une augmentation 13,5%, ce sont les services qui ont enregistré la plus forte hausse de prix.

L'augmentation des prix de l'ensemble des produits alimentaires sur la même période n'est quant à elle que de 11,5 %.

## 1.2. Indice des prix des produits alimentaires<sup>1</sup>

Les prix des produits alimentaires hors boissons ont augmenté en moyenne de 13,1 % entre 1998 et 2004.



*Source: SPF Economie – ECODATA*

Sur la période considérée (1998 - 2004), la plus forte hausse de prix concerne les fruits (+ 17,6 %), les pains et céréales (+ 16,3 %), le poisson<sup>2</sup> (+ 16,3 %), les légumes<sup>3</sup> (+ 14,4%), la viande (+ 13 %) et le sucre<sup>4</sup> (+ 12,4 %).

Le prix moyen du lait, fromage et œufs n'a crû que de 7,5 % tandis que celui des huiles et graisses est resté stable (+ 0,3 %).

<sup>1</sup> Boissons non comprises

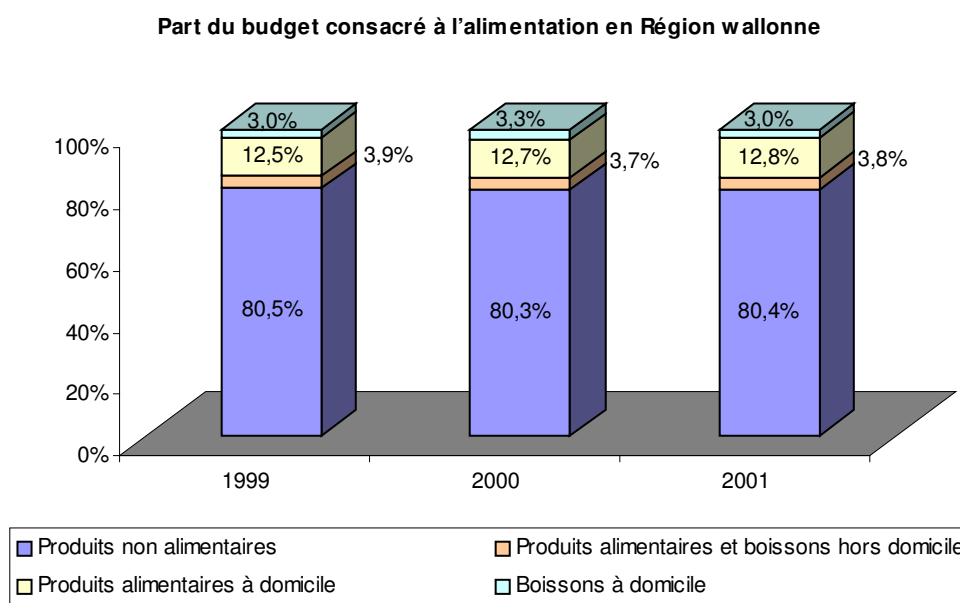
<sup>2</sup> L'augmentation du prix du poisson a été plus importante en 2002 (+ 17,5 % par rapport à 1996) avant de se stabiliser à partir de 2003.

<sup>3</sup> Pommes de terre comprises

<sup>4</sup> Sucreries et confiserie comprises

## 2. Dépenses des ménages en produits alimentaires

### 2.1. Part du budget consacré à l'alimentation



*Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001*

#### 2.1.1. Dépenses à domicile

En 2001, les ménages wallons ont dépensé près de 4,8 milliards d'euros pour les aliments consommés à domicile, ce qui représente 12,8% de leur budget global, contre 4,5 milliards d'euros en 1999.

Le ménage belge moyen a, quant à lui, affecté 12,3% de son budget à l'alimentation à domicile en 2001.

A ces dépenses s'ajoutent les dépenses en boissons qui représentent un peu plus d'un milliard d'euros en Région wallonne, soit 3 % du budget en 2001.

Les dépenses pour les aliments et boissons consommés à la maison représentent ainsi 15,8 % des dépenses totales des ménages wallons, contre 15 % au niveau du Royaume.

#### 2.1.2. Dépenses hors domicile

En Région wallonne, les dépenses hors domicile en aliments et boissons se sont élevées à près de 1,5 milliards d'euros en 2001, ce qui correspond à 3,8 % de l'ensemble des dépenses (contre 4,9 % au niveau national).

Notons que ces dépenses en alimentation et boissons hors domicile représentent près de 20 % du budget alimentaire global (domicile et hors domicile) en Région wallonne, contre près de 25 % dans le reste du Royaume.

### 2.1.3. Dépenses alimentaires totales

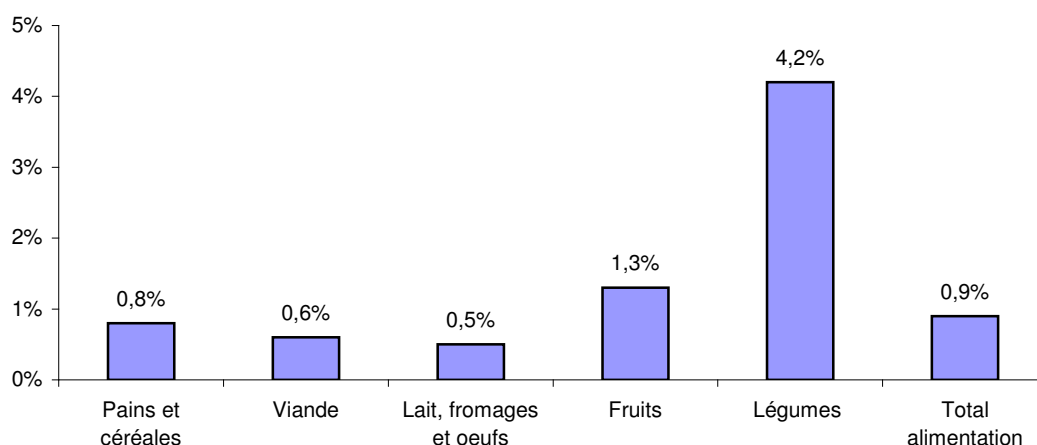
Les ménages belges consacrent près d'un cinquième de leur budget aux dépenses en alimentation et boissons (à domicile et hors domicile).

### 2.1.4. Autoconsommation alimentaire<sup>5</sup>

En Belgique, l'autoconsommation alimentaire concerne près de 8,7 % de ménages. Les « dépenses » attribuées à l'autoconsommation constituent 0,9 % du total des dépenses en alimentation des ménages.

Les fruits et légumes sont les plus représentés en termes d'autoconsommation : près de 5,5 % des dépenses des ménages en fruits et légumes proviennent de la production non professionnelle.

Part de l'autoconsommation dans l'alimentation en Belgique (2001)



Source: INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

## 2.2. Dépenses moyennes<sup>6</sup> annuelles

En Région wallonne, les dépenses alimentaires<sup>7</sup> à domicile par ménage s'élèvent à 3 508 € en 2001 soit 11,3 % des revenus disponibles. Ces dépenses ont augmenté de 5,2 % par rapport à 1999 en Région wallonne et de 6,3 % à l'échelle du Royaume.

Les dépenses en viande, lait, fromages, œufs et matières grasses sont plus importantes en Région wallonne que dans le reste du Royaume où les ménages dépensent par contre davantage pour les pains et céréales, poissons, fruits et autres produits alimentaires<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> Autoconsommation des produits des jardins familiaux, produits de la cueillette, de la pêche et de la chasse, ...

<sup>6</sup> Moyennes mesurées sur l'ensemble des ménages

<sup>7</sup> Boissons non comprises

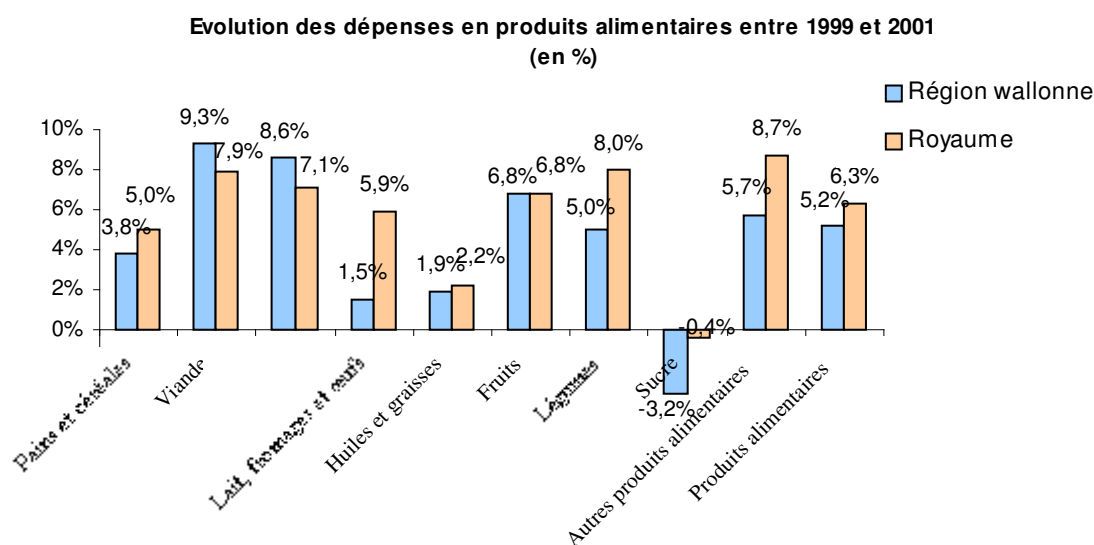
<sup>8</sup> Autres produits alimentaires : plats préparés, condiments et sauces, soupes, alimentation pour bébés ...



| Rubrique                       | Région wallonne |                |                | Royaume        |                |                |
|--------------------------------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|                                | 1999            | 2000           | 2001           | 1999           | 2000           | 2001           |
| Pains et céréales              | 525 €           | 527 €          | 545 €          | 576 €          | 583 €          | 605 €          |
| Viande                         | 943 €           | 986 €          | 1.031 €        | 886 €          | 909 €          | 956 €          |
| Poissons                       | 175 €           | 183 €          | 190 €          | 196 €          | 205 €          | 210 €          |
| Lait, fromages et œufs         | 471 €           | 472 €          | 478 €          | 439 €          | 446 €          | 465 €          |
| Huiles et graisses comestibles | 105 €           | 109 €          | 107 €          | 91 €           | 95 €           | 93 €           |
| Fruits                         | 206 €           | 207 €          | 220 €          | 234 €          | 232 €          | 250 €          |
| Légumes <sup>9</sup>           | 323 €           | 328 €          | 339 €          | 314 €          | 320 €          | 339 €          |
| Sucre <sup>10</sup>            | 252 €           | 242 €          | 244 €          | 246 €          | 247 €          | 245 €          |
| Autres produits alimentaires   | 336 €           | 322 €          | 355 €          | 335 €          | 334 €          | 364 €          |
| <b>Produits alimentaires</b>   | <b>3.336 €</b>  | <b>3.376 €</b> | <b>3.508 €</b> | <b>3.317 €</b> | <b>3.371 €</b> | <b>3.527 €</b> |

Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001

Entre 1999 et 2001, les plus fortes progressions en termes de dépenses en Région wallonne concernent les viandes (+ 9,3 %, contre 8 % en Belgique), les poissons (+ 8,6 %, contre 7,1 % en Belgique), les fruits et légumes (+ 5,7 % contre 7,5 % en Belgique) et les autres produits alimentaires (+ 5,7 %, contre 8,7 % en Belgique). Les dépenses en sucre sont quant à elles en régression.



Source: INS - Enquêtes sur le budget des ménages, de 1999 à 2001

<sup>9</sup> Y compris pommes de terre et autres tubercules.

<sup>10</sup> Y compris sucreries et confiserie.

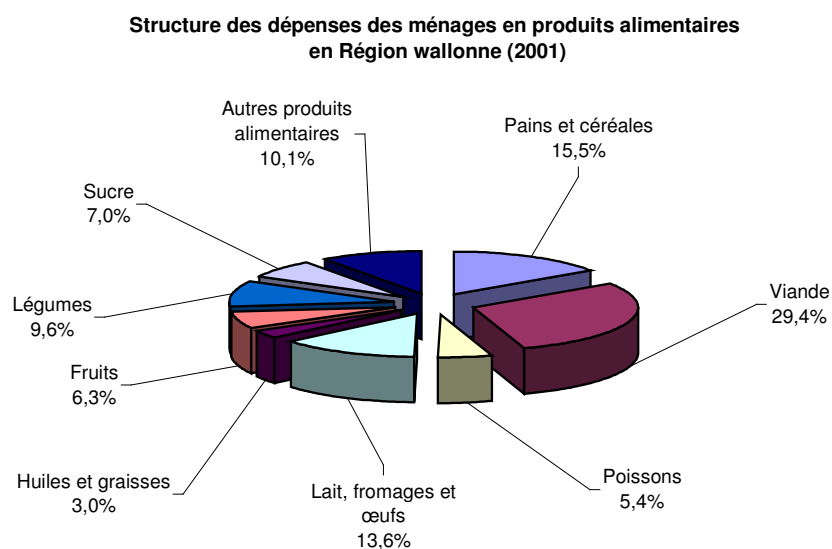
### 2.3. Structure des dépenses alimentaires à domicile

Les viandes constituent le premier poste budgétaire dans l'alimentation des ménages (29,4 % en Région wallonne et 27,1 % en Belgique). Viennent ensuite les fruits et légumes (15,9 % en Région wallonne et 16,7 % en Belgique), les pains et céréales (15,5 % en Région wallonne et 17,2 % en Belgique), les pains et céréales (15,5 % en Région wallonne et 17,2 % en Belgique).

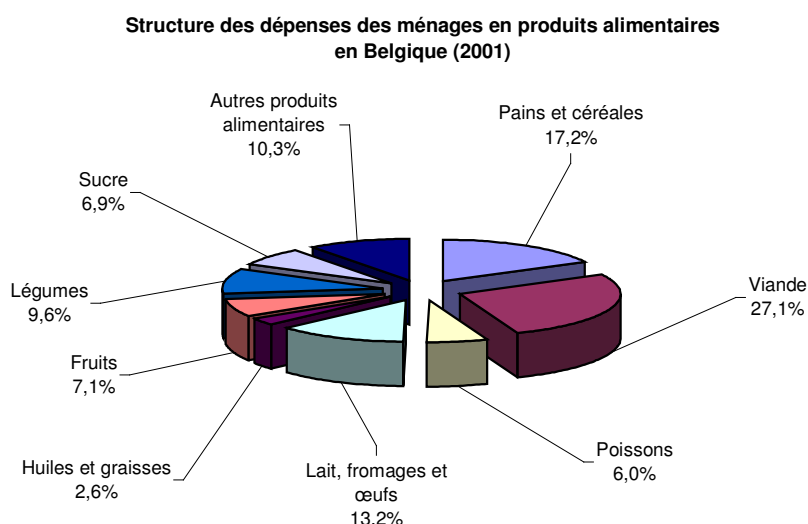
L'ensemble lait, fromages et œufs représente 13,6 % de la dépense alimentaire des ménages en Région wallonne (13,2 % en Belgique).

Quant aux poissons, ils constituent 5,4 % du budget consacré à l'alimentation à domicile en Région wallonne (6 % en Belgique).

Les « autres produits alimentaires », à savoir plats préparés, soupes, condiments et sauces, alimentation pour bébés, représentent un peu plus de 10 % des dépenses.



*Source: INS - Enquête sur le budget des ménages 2001*



## II. Consommation des produits propres à la filière Grandes Cultures

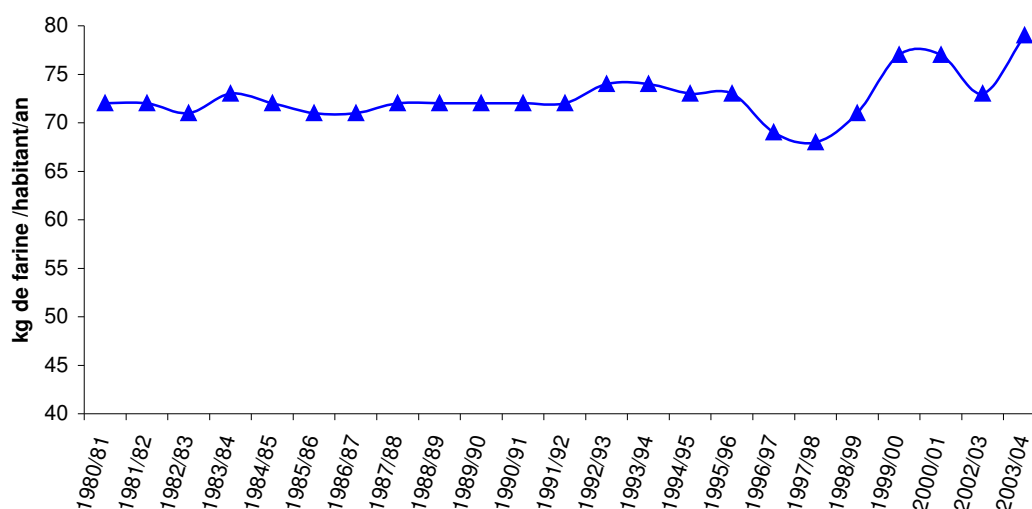
### 1. Consommation apparente de céréales (Bilans d'approvisionnement)

#### 1.1. Evolution de 1980 à 2004

La consommation individuelle de céréales en Belgique a oscillé autour de 72 kg (de farine) par habitant et par an environ entre 1980 et 1995 . Après une baisse de 7% sur la période 1996 – 1998 , elle a progressé pour atteindre 79 kg en 2004 (+ 16 % par rapport à 1997).

Sur toute la période considérée, on note une augmentation de 10%.

Evolution de la consommation apparente de céréales  
en Belgique de 1980 à 2004

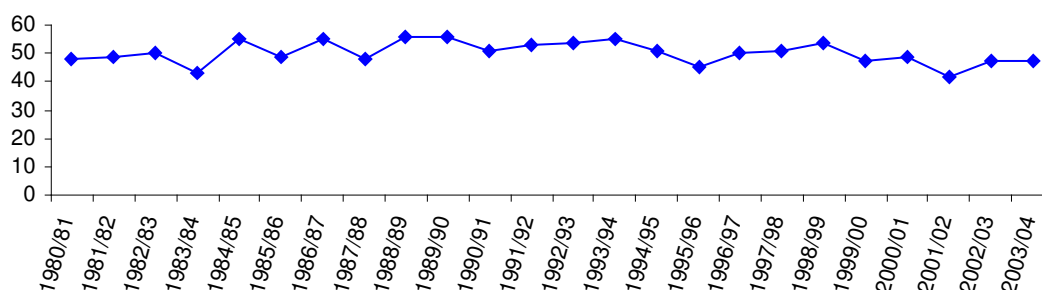


Source: CEA jusqu'en 2001, INS depuis 2002 – Bilans d'approvisionnement

#### 1.2. Taux d'auto-approvisionnement

Entre 1980 et 2004, le taux d'auto-approvisionnement pour les céréales est resté relativement stable (soit près de 48 %), après avoir atteint 56 % en 1998.

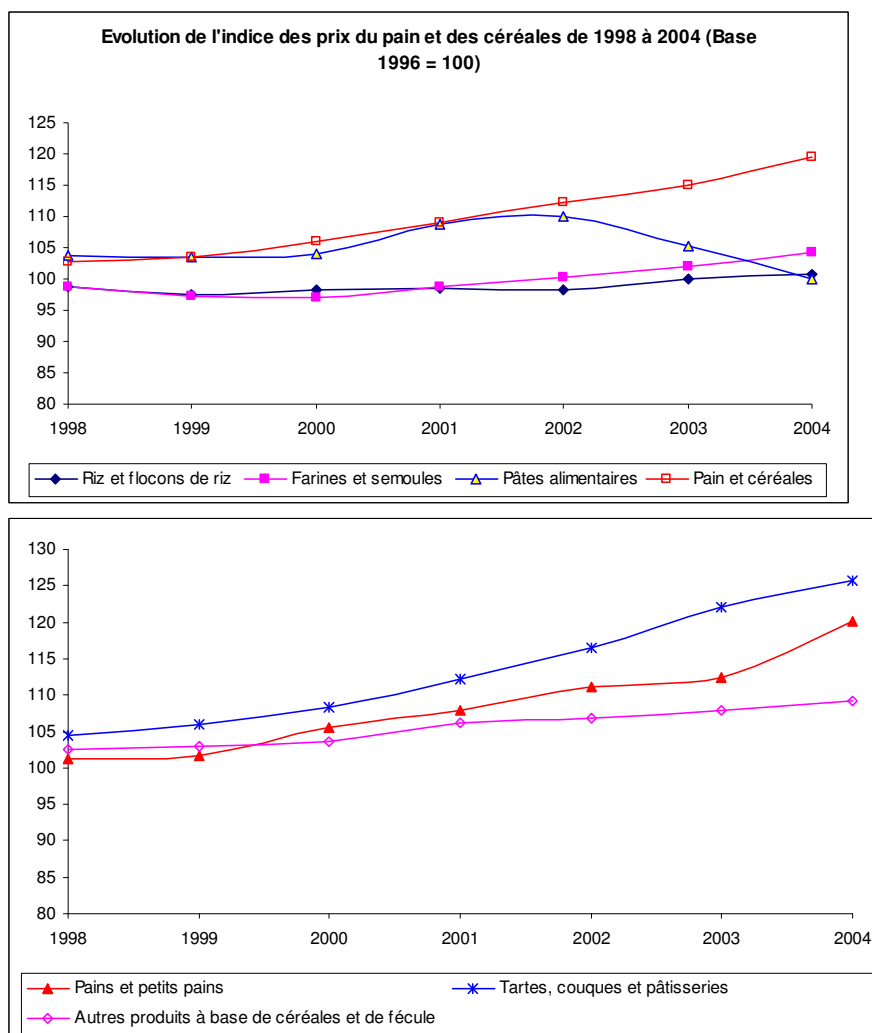
Evolution du taux d'approvisionnement en céréales (en %)



Source: CEA jusqu'en 2001, INS depuis 2002 – Bilans d'approvisionnement

## 2. Prix à la consommation du pain et des céréales

### 2.1. Indice des prix



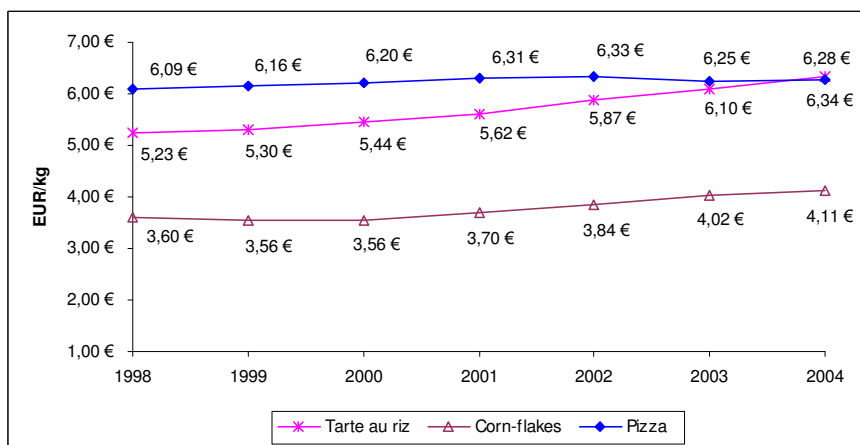
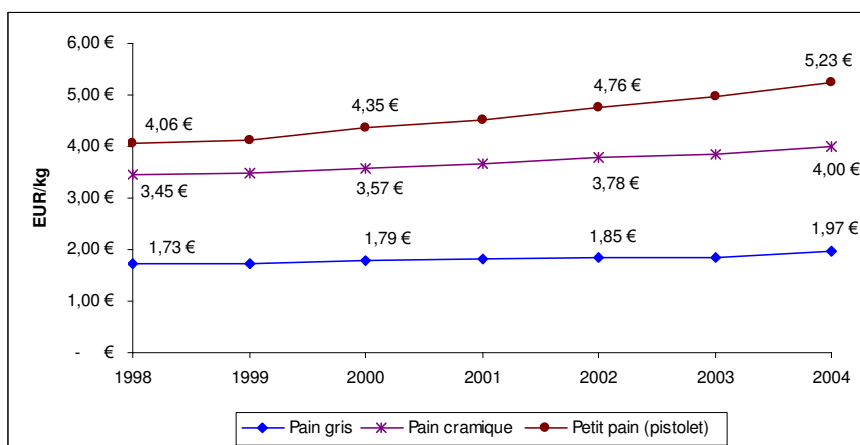
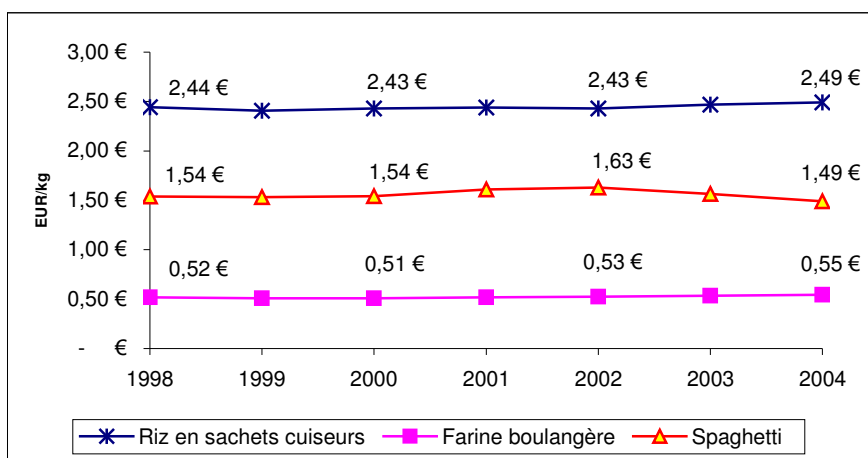
Source: SPF Economie – ECODATA

Entre 1998 et 2004, l'indice des prix du groupe « pain et céréales » a augmenté de 16,3 % (passant de 102,7 à 119,5). Cette forte hausse est principalement due à l'augmentation du prix des pains et petits pains (+ 18,7 %) et des tartes, couques et pâtisseries (+ 20,3 %).

La progression du prix moyen des farines et semoules ainsi que celui d'autres produits à base de céréales et de féculé<sup>11</sup> est moins importante (respectivement + 5,7% et + 6,4 %). Le prix du riz et flocons de riz est resté relativement stable (+ 2,1 %) et celui des pâtes alimentaires a légèrement baissé (- 3,7 %), après une hausse en 2001 et 2002.

<sup>11</sup> Corn-flakes + pizza + crème instantanée à froid, ...

## 2.2 Prix moyens annuels du pain et des céréales



Source: SPF Economie – ECODATA

## 3. Dépenses des ménages

### 3.1 Dépenses des ménages en pains et céréales

En 2001, les ménages wallons ont dépensé près de 753 millions d'euros en pains et céréales, contre 730 millions d'euros en 2000 et 715,3 millions d'euros en 1999.

Cela représente près de 16 % du budget consacré aux dépenses alimentaires à domicile en Région wallonne, contre 17 % au niveau national (soit 2 % du budget global des ménages).

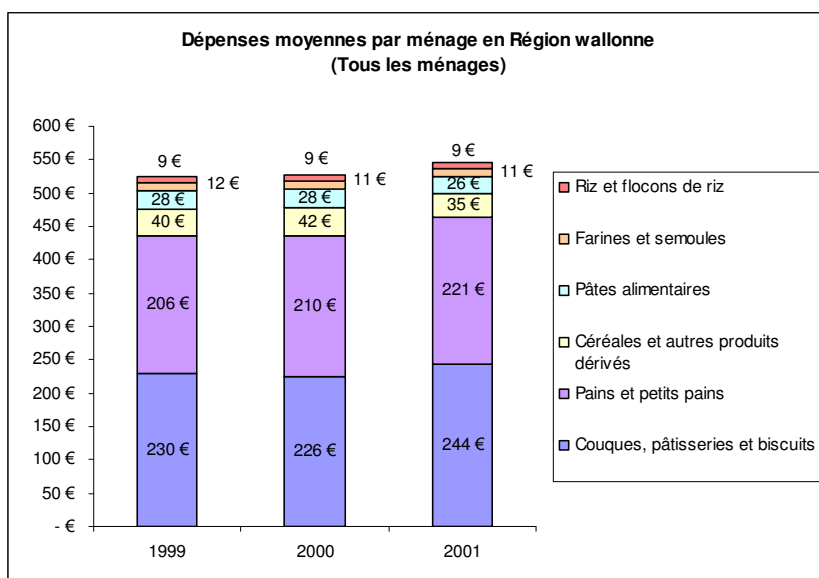
### 3.2 Dépenses moyennes<sup>12</sup> annuelles par ménage

En Région wallonne, les dépenses moyennes par ménage et par an consacrées aux pains et céréales sont passées de 525 € en 1999 à 545 € en 2001 (soit une augmentation de 3,8 %).

Les plus fortes progressions en termes de dépenses concernent les pains et petits pains (+ 7,3 %) ainsi que les couques, pâtisseries et biscuits (+ 6,1 %).

Ont baissé les dépenses en céréales et autres produits dérivés<sup>13</sup> (- 12,5 %); les dépenses en pâtes alimentaires (- 7,1 %) et en farines et semoules (- 8,3 %).

Les dépenses en riz et flocons de riz sont restées stables (soit 9 €).



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

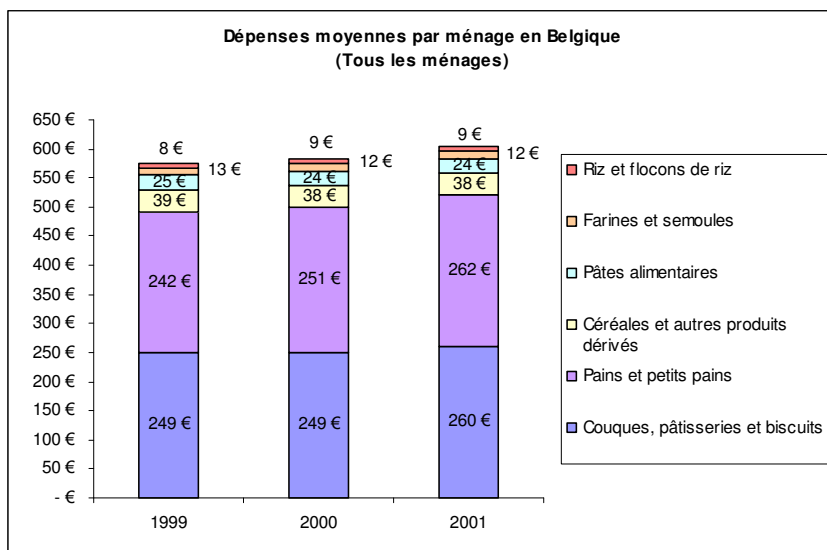
<sup>12</sup> Moyennes mesurées sur l'ensemble des ménages

<sup>13</sup> Y compris fécule, couscous, produits diététiques à bases de farine et de fécule, tapioca, ...

A l'échelle du pays, les dépenses moyennes par ménage et par an consacrées aux pains et céréales sont passées de 576 € en 1999 à 605 € en 2001 (soit une augmentation de 5 %).

Les dépenses moyennes en pains et petits pains et en couques, pâtisseries et biscuits ont augmenté respectivement de 8,3 % et 4,4 %.

Les dépenses moyennes en céréales et autres produits dérivés, en pâtes alimentaires, en farines et semoules ainsi qu'en riz et flocons de riz sont restées relativement stables.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

En Région wallonne, les ménages dépensent en moyenne 10 % de moins en pains et céréales qu'au plan national.

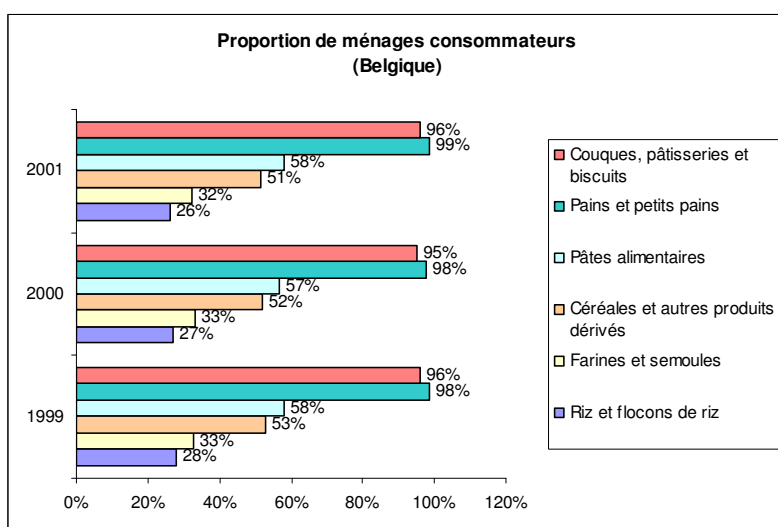
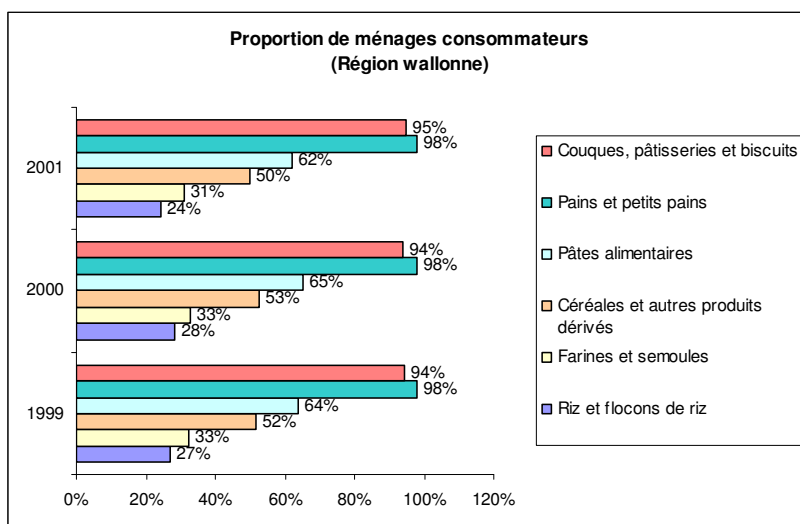
### 3.3 Ménages consommateurs

La proportion de ménages consommateurs de couques, pâtisseries et biscuits et de pains et petits pains reste très élevée aussi bien en Région wallonne que dans le reste du Royaume (plus de 95 et 98 % respectivement).

Entre 1999 et 2001, la proportion de ménages consommateurs de pâtes alimentaires a baissé en Région wallonne (passant de 64 à près de 62 %). Ce taux est plus élevé qu'au niveau national (58 %).

La proportion de ménages consommateurs de céréales et autres produits dérivés a légèrement baissé en Région Wallonne (de 52 à 50 %) et au niveau du pays (de 53 à 51 %).

La proportion de ménages consommateurs de riz et flocons de riz a aussi baissé en Région Wallonne (de 27 à 24 %) et au niveau du pays (de 28 à 26 %). La même tendance a aussi été observée en ce qui concerne les farines et semoules, avec près d'un tiers de ménages consommateurs.



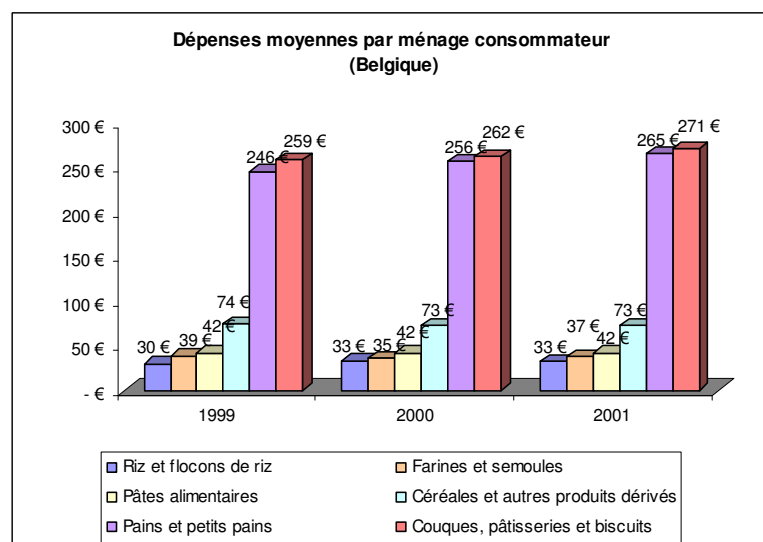
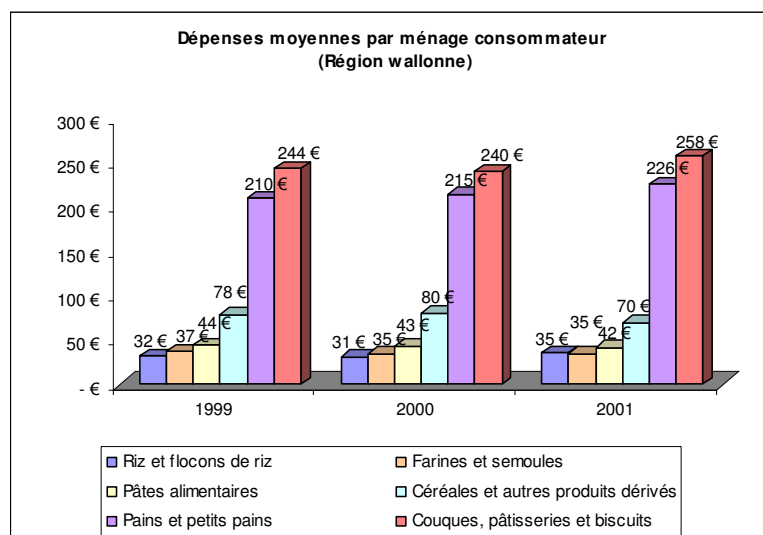
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001



### 3.4 Dépenses moyennes des ménages consommateurs

Si l'on s'en tient à la seule population des ménages consommateurs, les dépenses moyennes par ménage en 2001 s'élèvent à :

- Couques, pâtisseries et biscuits : 258 € en Région wallonne (contre 271 € en Belgique)
- Pains et petits pains : 226 € en Région wallonne (contre 265 € en Belgique)
- Céréales et autres produits dérivés : 70 € en Région wallonne (contre 73 € en Belgique).

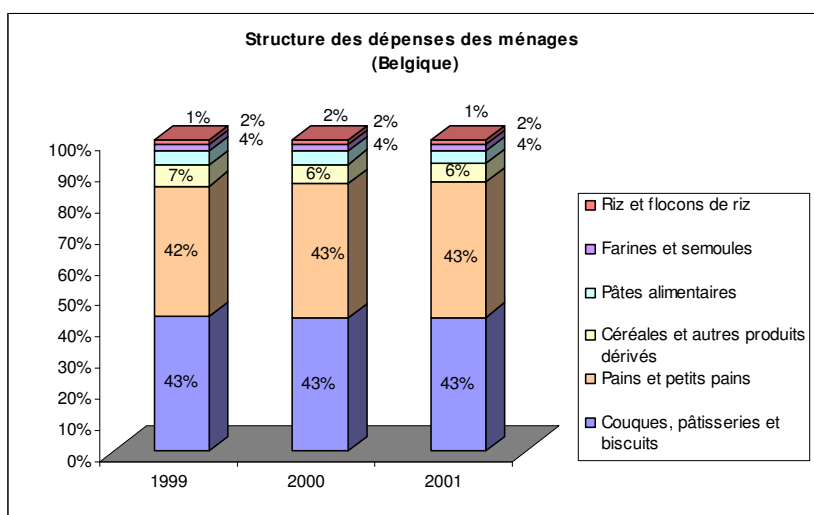
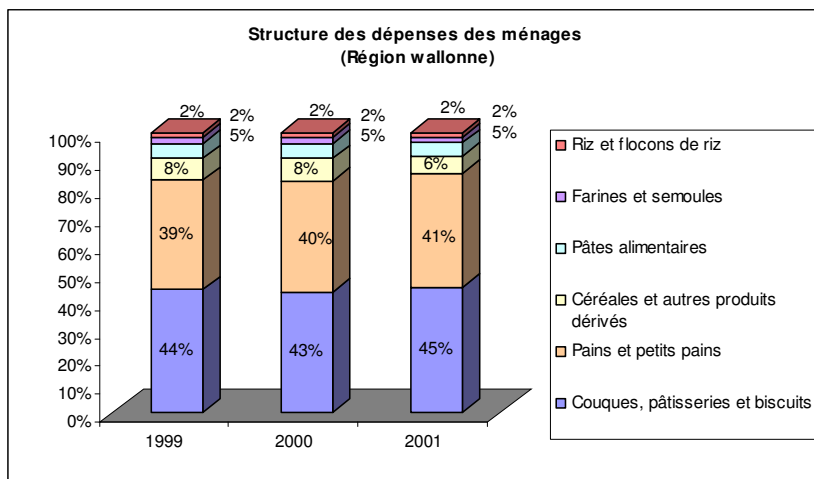


Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

### 3.5 Structure des dépenses des ménages

Entre 1999 et 2001, la part des couques, pâtisseries et biscuits ainsi que celle des pains et petits pains dans les dépenses des ménages wallons en pains et céréales ont progressé (respectivement de 44 à 45 % et de 39 à 41 %), au détriment des céréales et autres produits dérivés (de 8 à 6 %). La part des pâtes alimentaires est restée stable (5 %).

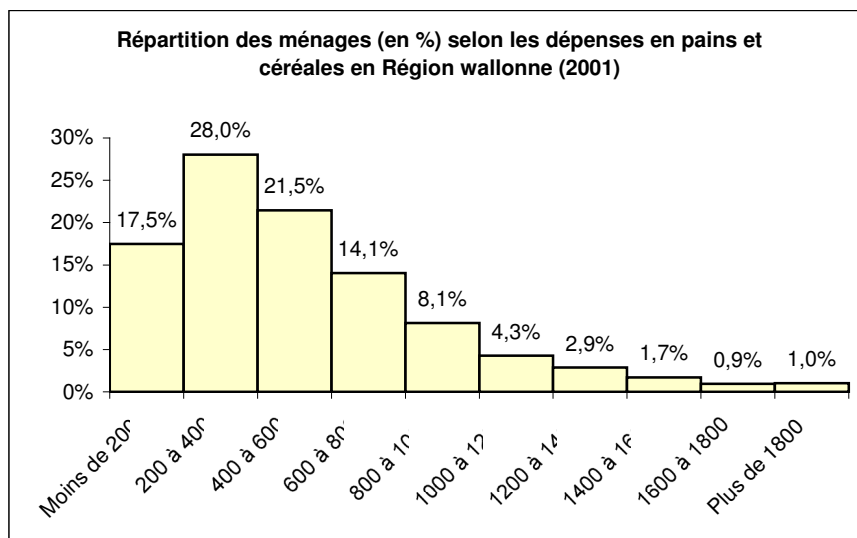
Au niveau du pays, la part des couques, pâtisseries et biscuits est restée relativement stable(43 %). La part des pains et petits pains a légèrement augmenté (de 42 à 43 %), au détriment des céréales et autres produits dérivés (de 7 à 6 %).



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages 1999, 2000 et 2001

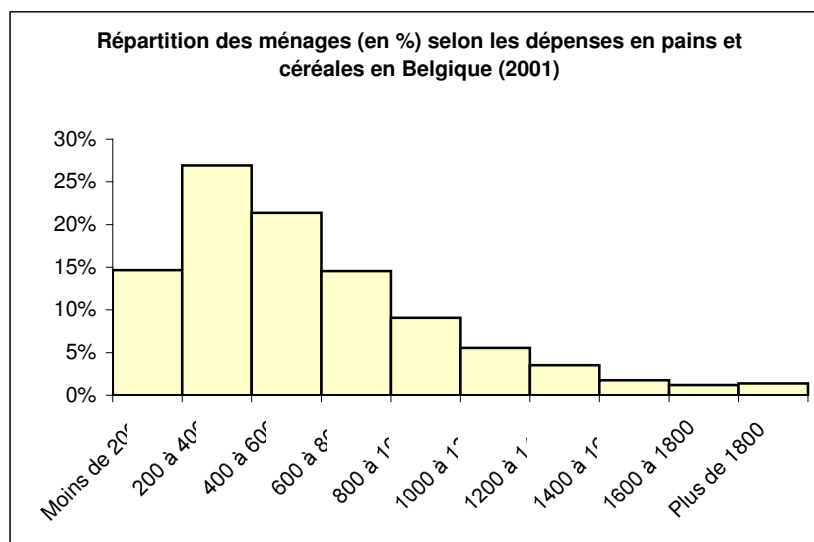
#### 4. Distribution des ménages consommateurs en fonction des dépenses en pains et céréales

En Région wallonne, près de 18 % de ménages consommateurs dépensent moins de 200 € par an en pains et céréales, 25 % moins de 256 €, 50% moins de 426 €, 75 % moins de 700 €.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

Au niveau national, près de 15 % de ménages consommateurs dépensent moins de 200 € par an en pains et céréales<sup>14</sup>, 25 % moins de 270 €, 50% moins de 468 €, 75 % moins de 760 €.



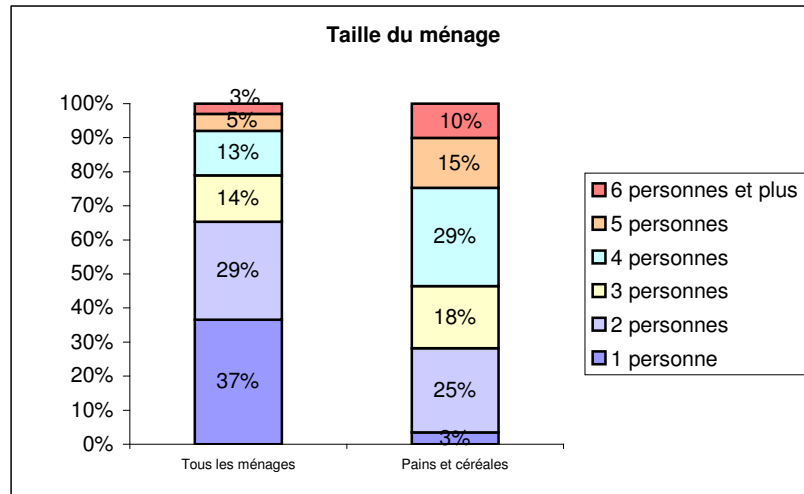
Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

<sup>14</sup> Pour rappel, la proportion de ménages consommateurs en pains et céréales est de près de 100 % aussi bien en Région Wallonne qu'au niveau du Royaume.

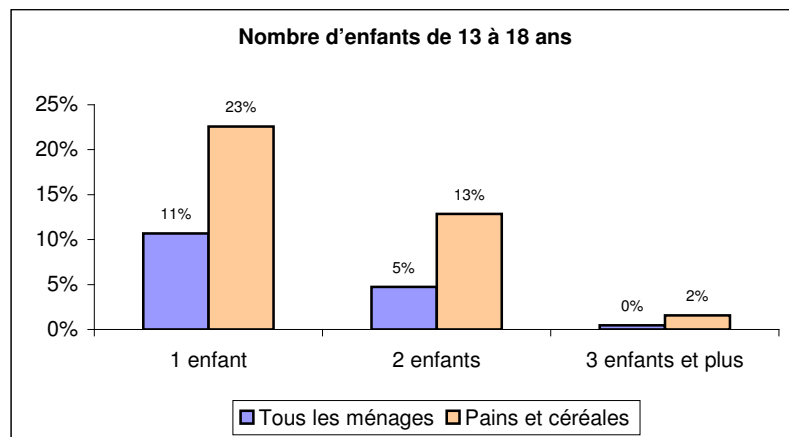
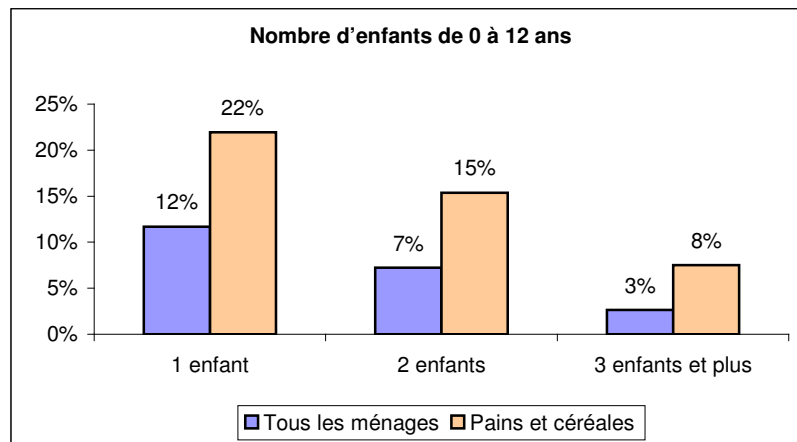
## 5. Profil des consommateurs

Les caractéristiques socio-économiques disponibles dans l'EBM qui concernent les 25 % de ménages wallons dépensant le plus en pains et céréales (plus de 700 € par an) sont reprises ci-après :

### Taille du ménage : 3 personnes ou plus

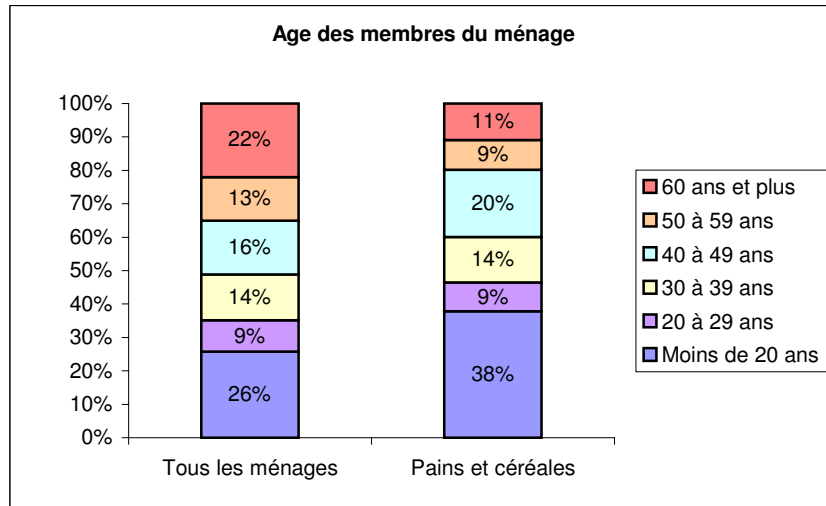


### Ménages avec enfants de 0 à 18 ans



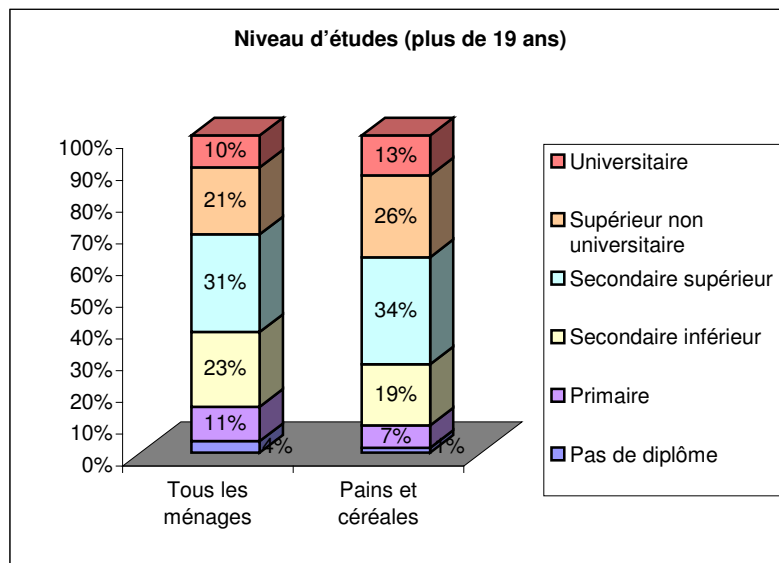
### Age des membres :

On retrouve les plus grandes dépenses en pains et céréales dans les ménages avec personnes de moins de 20 ans et chez les 40 - 49 ans.



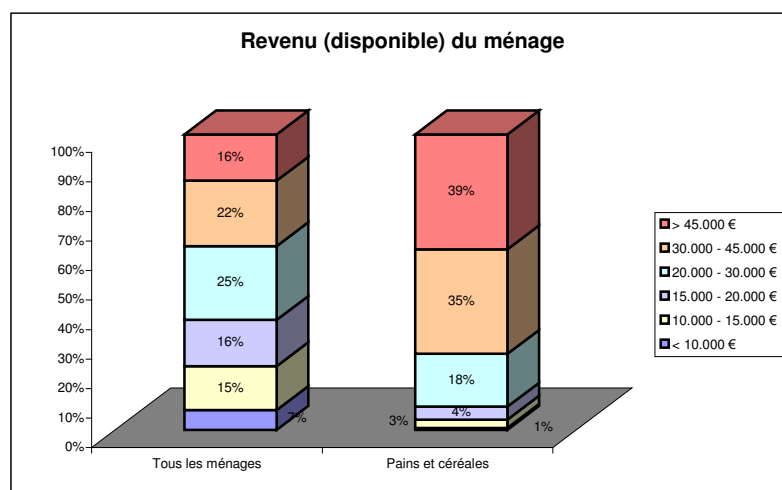
### Niveau d'étude (membres de plus de 19 ans):

Ménages avec niveau secondaire supérieur, universitaire ou études supérieures.



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001

**Revenus : à partir de 30 000 €.**



Source : INS - Enquête sur le budget des ménages, 2001